

Comité national d'action sociale : 4 400 Atiligériens en bénéficiant



■ Le député Jean-Pierre Vigier participait à l'assemblée départementale au côté de Pascal Piroux, le président de la délégation atiligérienne.

Photo Christophe Bouyer

L'assemblée départementale annuelle du CNAS (Comité national d'action sociale) se tenait jeudi après-midi à la Maison pour tous de Chadrac.

Pascal Piroux, le président de la délégation de la Haute-Loire et également maire de Lavaudieu, animait les débats où le rapport national de gestion 2012 était servi en plat de résistance.

Le CNAS est l'interlocuteur des responsables des collectivités territoriales, et des amicales de personnels.

Fort de plus de 19 400 éta-

blissements et structures adhérentes, l'association s'apparente à un comité d'entreprise pour les organismes locaux.

Elle offre un panel de prestations pour le quotidien, prêts, solidarité personnalisée, offres culture, loisirs, vacances à plus de 610 000 bénéficiaires et leur famille.

Le département de la Haute-Loire compte, quant à lui, 168 collectivités territoriales et établissements publics adhérents. Cela représente 4 400 bénéficiaires.